## CONFERENCE EPISCOPALE NATIONALE DU CONGO



Présidence
BP. 3258 – Kinshasa / Gombe

Tél.: 00243 998 24 86 99 Fax: +33172703031

E –mail : <u>cencordc@gmail.com</u> République Démocratique du Congo

## QUI SEME LE VENT RECOLTE LA TEMPETE (cf. Osée 8, 7).

## Déclaration du Comité Permanent de la CENCO sur la situation tendue relative aux propositions des lois sur la réforme judiciaire et à la désignation des membres du bureau de la CENI

- Nous, Cardinal, Archevêques et Evêques membres du Comité Permanent de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), en confinement à cause de Covid-19, sommes préoccupés par le climat sociopolitique qui prévaut actuellement à Kinshasa et dans d'autres villes de notre pays.
- 2. Nous avons constaté que les propositions des lois sur la réforme judiciaire et l'absence d'un consensus des membres de la Plateforme des confessions religieuses sur la désignation d'un candidat commun à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) ont suscité de vifs mécontentements au sein des différentes couches de la population congolaise.
- 3. C'est pourquoi, percevant le risque du débordement de la violence et fidèles à notre mission prophétique, nous avons décidé d'interpeller nos compatriotes impliqués dans ces dossiers afin de garantir la paix civile.
- 4. Tout en partageant le souci du Peuple d'avoir des lois justes et des personnes idoines qui puissent contribuer au développement intégral de notre pays, nous condamnons toute forme de violences et recommandons à tous le recours aux moyens légaux et pacifiques pour exprimer leurs opinions.
- 5. Nous sommes persuadés qu'un Etat de droit repose sur des principes démocratiques qui s'inspirent non seulement de la règle de la majorité, mais aussi de la reconnaissance des valeurs morales fondamentales

respectueuses de la dignité humaine, de la vie et des droits intangibles et inaliénables de chaque homme. La loi de la majorité n'est pas nécessairement synonyme de vérité ou de raison, ni garantie de cohésion sociale. Une majorité parlementaire, si légale soit-elle, perd sa légitimité quand elle est déconnectée des intérêts et du bien-être du Peuple.

- 6. En plus, il est inadmissible que les lois soient taillées sur mesure selon les ambitions des leaders politiques, partis ou des plateformes politiques ou que certains de nos compatriotes montent des stratégies pour vider les Institutions d'appui à la démocratie de leur indépendance fondée sur la Constitution afin de les inféoder à leur diktat. Ces agissements ne contribuent qu'à la destruction de la cohésion nationale et à la déstabilisation des Institutions étatiques.
- 7. Il est clair que si l'on n'y prend garde, les propositions des lois sous examen à l'Assemblée Nationale porteront atteinte à l'indépendance du pouvoir judiciaire, l'une des options fondamentales que notre Constitution du 16 février 2006 a érigée en dispositions intangibles dans son article 220 cf. CENCO, La justice grandit une Nation, 10 juillet 2009).
- 8. Il en est de même de la désignation des candidats membres du Bureau national de la CENI. Nous dénonçons la tentative des politiques de vouloir faire main basse sur cette Institution d'appui à la démocratie.
- 9. Les Congolais gardent encore frais à l'esprit la gestion chaotique des élections de 2018. Beaucoup ont même perdu la confiance en notre système électoral. C'est donc une nécessité de rassurer les futurs électeurs de 2023 que les choses ne seront plus comme avant.
- 10. Pour y parvenir nous pensons qu'il faudrait préalablement réformer par consensus le système électoral de la RDC, particulièrement la loi électorale et celle portant organisation et fonctionnement de la CENI, d'une part, et éviter d'aligner dans le bureau de la CENI les personnes qui, bien qu'expertes en matière électorale, ont déjà trempé dans les manipulations électorales, d'autre part.
- 11. Nous exhortons le Bureau de l'Assemblée Nationale à user de la voie de la sagesse et à surseoir l'examen des projets des lois contestées. En ce qui

concerne les candidats animateurs de la CENI, nous demandons qu'il y ait au préalable la réforme de cette institution vitale pour un avenir heureux de notre pays. Chercher à faire passer l'examen de ces questions par des coups de force risquerait de plonger le pays dans le chaos. A l'aube du  $60^{\rm ème}$  anniversaire de l'Indépendance de notre pays, il sied d'écouter le prophète Osée qui nous dit : « Ils sèment le vent, ils récoltent la tempête » (Osée 8, 7).

12. Les voies qui s'élèvent pour protester contre les manipulations politiciennes dans le processus de désignation des membres du bureau de la CENI et contre les propositions des lois sur la réforme judiciaire, indiquent que le Peuple congolais a faim de la justice et de la paix. Le bien-être du Peuple Congolais doit être le souci primordial de tout parti ou plateforme politique.

Pendant que le pays est en état d'urgence sanitaire, les dirigeants feraient mieux de chercher comment protéger la population contre les conséquences de Covid-19 plutôt que de se concentrer pour monter des stratégies des positionnements politiques.

13. Que par l'intercession de la Très Sainte Vierge Marie, Reine de la Paix et Notre-Dame de la Sagesse, le Seigneur Dieu de l'univers illumine nos cœurs et bénisse notre pays.

Fait à Kinshasa, le 27 juin 2020

## Archevêques et Evêques membres du Comité Permanent de la CENCO

1. Son Exc. Mgr Marcel UTEMBI,

Archevêque de Kisangani

Président de la CENCO

2. Son Exc. Mgr Fridolin AMBONGO,

Archevêque de Kinshasa

Vice-Président de la CENCO

3. Son Exc. Mgr Jean-Pierre TAFUNGA,	Archevêque de Lubumbashi
4. Son Exc. Mgr Marcel MADILA,	Archevêque de Kananga Président de l'ACEAC
5. Son Exc. Mgr François Xavier MAROY, Archevêque de Bukavu	
6. Son Exc. Mgr Ernest NGBOKO, And Schools	rchevêque de Mbandaka-Bikoro
7. Son Exc. Mgr Nestor NGOY,	Evêque de Kolwezi
8. Son Exc. Mgr Fidèle NSIELELE,	Evêque de Kisantu
9. Son Exc. Mgr Nicolas DJOMO,	Evêque de Tshumbe
10. Son Exc. Mgr Dominique BULAMATARI, Evêque de Molebge	
11. Son Exc. Mgr Gaston RUVEZI,	Evêque de Sakania-Kipushi
12. Son Exc. Mgr Dieudonné URINGI,	Evêque de Bunia

13.Son Exc. Fulgence MUTEBA,	Evêque de Kilwa-Kasenga
	+ Hueeur
14. Son Exc. Pierre-Célestin TSHITOKO,	Evêque de Luebo
15.Son Exc. Mgr Philibert TEMBO,	+ PCHert Pour
13.50h Exc. Wigi Filmbert TEMBO,	Evêque de Budjala
16.Son Exc. Mgr Oscar NGOY,	Evêque de Kongolo
	The same of the sa
17.Son Exc. Mgr Willy NGUMBI,	Evêque de Goma
Admin. Apost. de Kindu	
18.Son Exc. Mgr José MOKO,	Evêque d'Idiofa
The second	
19. Son Exc. Sébastien MUYENGO,	Evêque de Uvira
	-SébaMUYERGO
20.Son Exc. Mgr Félicien MWANAMA,	Evêque de Luiza
	Evêque de Luiza